



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Marche exploratoire de la frange littorale de Saint-François

La ville de Saint-François est riche d'un littoral de 42 km. On y trouve de magnifiques plages, des ports, et également des côtes de tous types (falaises, golfes, lagons, etc.).

Bernard PANCREL, en sa qualité de Maire de la commune de Saint-François, maîtrise les avantages et les problématiques liés à ce littoral.

Publié le 22 octobre 2021

La Communauté d'Agglomération de la Riviera du Levant prévoit la mise en place d'une stratégie territoriale de développement et d'aménagement de la frange littorale.

L'objectif étant de concilier la préservation de cet environnement avec la mesure des risques et des contraintes naturels, puis de les conjuguer aux enjeux du développement urbain, économique et touristique.

C'est dans ce cadre qu'ont lieu depuis 2019 des marches exploratoires dans les communes membres de la CARL. Celles de Sainte-Anne, de la Désirade et du Gosier ont déjà été réalisées.

Ce jeudi 21 octobre 2021, a débuté le diagnostic de la commune de Saint-François, en présence du Maire, Bernard PANCREL, d'élus et d'administratifs communautaires et municipaux, du Bureau d'étude C2R, de l'Agence des 50 Pas, et du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE).

Plusieurs sessions seront toutefois nécessaires pour réaliser le diagnostic du vaste littoral de Saint-François.

Pour l'heure, les problématiques d'érosion et d'échouage des sargasses sur zones difficilement accessibles ont été mises en lumière notamment sur les sites de l'Anse à l'eau et de la Baie-Olive.

À la Base Nautique et au Port Multimodal, ce sont surtout des nécessités liées au développement et à l'aménagement du territoire qui ont été soulevées (sens de la route, aménagement de la digue, problème d'ensablement du port, etc.).



